



Termes de Référence

Atelier AEWA de formation des formateurs sur l'approche

« voies de migration » pour la conservation et l'utilisation durable des oiseaux d'eau et des zones humides

Cotonou, Bénin, du 6 au 10 mai 2019

Contexte

Sur la base de l'Objectif 5 du Plan stratégique de l'AEWA 2019-2027, le Plan d'action de l'AEWA pour l'Afrique 2019-2027 prévoit la réalisation de cours de formation destinés à renforcer les savoir-faire et les compétences afin de constituer un réseau d'experts en Afrique, en s'appuyant tout particulièrement sur des outils de formation existants. Le Kit de formation Voie de migration (FTK) développé dans le cadre du Projet Wings over Wetlands (WOW) du PNUE-FEM sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie est un outil de formation unique qui fournit des informations sur les questions principales de conservation, de gestion et de sensibilisation se rapportant aux oiseaux d'eau migrateurs et aux zones humides, ainsi que des moyens pratiques destinés à aider les formateurs à concevoir et à réaliser des formations sur la conservation par l'approche « voies de migration ».

Pour le déroulement du cours de formation des formateurs (FdF) de l'AEWA sur la conservation par l'approche « voies de migration », on utilisera le FTK du projet WOW ainsi que d'autres outils de formation complémentaires tels que le kit de formation sur les oiseaux d'eau de l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS), les lignes directrices du Dénombrement international des oiseaux d'eau et le cadre de suivi des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) de BirdLife International. En plus, une combinaison de différentes approches et méthodes sera utilisée, y compris des séances d'explication, des sessions de groupe, des études de cas, des exercices pratiques et des excursions sur le terrain.

Le cours de FdF de l'AEWA est prévu du 6 au 10 mai 2019 à Cotonou, Bénin. Organisé par le Secrétariat PNUE/AEWA en collaboration avec la Direction générale des Eaux, Forêts et Chasse du Bénin, le Secrétariat de Ramsar et l'Initiative Voie de migration de la mer des Wadden, il bénéficie de l'aimable accueil du gouvernement du Bénin. Il cible des experts techniques issus de 17 États francophones de l'aire de répartition de l'AEWA en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, en particulier ceux engagés dans la formation ou la sensibilisation et impliqués dans la conservation de la nature. Il a pour objectif d'améliorer leurs connaissances sur l'approche « voies de migration » dans le contexte de la gestion des zones humides et des ressources associées, ainsi que de mieux les appuyer en vue d'une conception et d'une réalisation de cours de formation identiques au niveau national. Le Secrétariat attache beaucoup d'importance à ce que les candidats retenus puissent ensuite concevoir et réaliser ces cours dans les années suivant le cours de FdF, condition du transfert des connaissances. Cet atelier peut se tenir grâce aux généreuses contributions financières et en nature allouées par le gouvernement du Bénin et par la Commission européenne par le biais de l'Accord de coopération stratégique (SCA) avec l'ONU Environnement dans le cadre du Programme thématique des Biens publics et Défis mondiaux (GPGC).

Termes de Référence pour les participants

Affiliation : Cet atelier est destiné au personnel technique/professionnel du domaine de l'enseignement supérieur ou de la conservation et de la gestion de l'environnement, issu d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, et particulièrement engagé dans la conception et la réalisation de formations/d'enseignements/d'activités pédagogiques ou de sensibilisation. Les candidats visés peuvent être notamment :

- Du personnel dédié à la formation, l'enseignement ou la sensibilisation issu d'agences gouvernementales pertinentes (par ex. des ministères de l'environnement/de la faune sauvage) ou des institutions non-gouvernementales, d'instituts ou d'écoles de formation (par ex. sur la faune sauvage/les zones humides/ tout autre formation professionnelle), d'autorités de gestion des sites, d'universités et d'instituts de recherche, d'organisations non gouvernementales ou de programmes/projets de conservation pertinents ;
- Les personnes affiliées ou liées sur le plan professionnel aux institutions ou organisations pertinentes.

Titres universitaires : Les candidats doivent être de préférence titulaires d'un diplôme universitaire ou avoir suivi une formation professionnelle reconnue équivalente dans le domaine des sciences de l'environnement, de l'écologie, de la gestion des ressources naturelles, de l'ornithologie, de la conservation et de la gestion de la faune sauvage, de la pédagogie ou autres domaines pertinents.

Expérience : Les candidats doivent avoir au moins deux ans d'expérience dans le domaine de la pédagogie ou de l'enseignement, de la conservation de la nature, de la sensibilisation, de l'éducation environnementale ou du renforcement des capacités. Tout expérience liée aux questions se rapportant aux oiseaux d'eau ou les zones humides sera un atout supplémentaire. Une expérience professionnelle appropriée pourrait être liée à la participation aux activités tels que :

- L'enseignement dans des établissements d'enseignement supérieur ;
- La conception, la réalisation ou la gestion de cours de formation ou de programmes pédagogiques ;
- Des initiatives de sensibilisation ou des programmes de vulgarisation relatifs à la conservation environnementale ;
- La conservation et la gestion des zones humides, des sites protégés et d'autres habitats ;
- La conservation et la gestion de la faune sauvage, notamment les oiseaux d'eau ;
- La recherche et la surveillance relatives à la faune sauvage (notamment les oiseaux d'eau) et les zones humides ;
- La collecte de fonds (cela sera considéré comme un avantage supplémentaire).

Langue : La pleine compréhension et la maîtrise du français écrit et parlé sont exigées, étant donné que le cours de formation sera uniquement donné en français.

Durabilité de la formation : Afin de bénéficier efficacement de cette formation et d'y contribuer, les candidats doivent préférablement disposer de la capacité et/ou du soutien institutionnel nécessaire pour planifier et organiser les formations ultérieures au niveau local, national et régional, et dans la mesure du possible, d'une manière durable.

Procédure de candidature

Tous les candidats doivent poser leur candidature en utilisant le formulaire ci-joint, et en l'envoyant au Point focal national de l'AEWA de leur pays pour la phase de présélection (avec une copie au Secrétariat PNUE/AEWA : evelyn.moloko@unep-aeewa.org et birgit.drerup@unep-aeewa.org).

Les noms et les coordonnées des Points focaux nationaux de l'AEWA des Parties contractantes se trouvent ici : <https://www.unep-aeewa.org/en/page/contacts>. Pour les États de l'aire de répartition qui ne sont pas Parties à l'AEWA, veuillez-vous adresser au Secrétariat PNUE/AEWA qui vous informera sur le contact de l'AEWA. Tous les candidats présélectionnés **doivent** être approuvés par le Point focal national / le contact de l'AEWA des pays respectifs.

Pays éligibles : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

Procédure de sélection

Les participants à l'atelier de formation des formateurs seront identifiés au moyen d'un processus de sélection en deux phases, consistant en :

- **Une phase de présélection :** Cette phase impliquera la présélection d'un maximum de quatre candidats potentiels par pays éligible, en veillant à ce que parmi les candidats présélectionnés, il y a au moins un candidat d'une institution/affiliation non gouvernementale, un candidat du secteur de l'éducation/de la formation et une représentation équilibrée de deux sexes. Ce processus sera dirigé par le Point focal national ou la personne de contact de l'AEWA, en collaboration avec le Point focal technique de l'AEWA, le Point focal de l'AEWA pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP) et le Point focal national de Ramsar des pays respectifs (le cas échéant). Le Point focal national de l'AEWA transmettra au Secrétariat de l'AEWA le **15 février 2019** au plus tard, les noms, coordonnées et CV de tous les candidats présélectionnés ;
- **Une phase de sélection finale :** Cette phase impliquera la confirmation de deux participants de chaque pays éligible, dont la participation au cours de formation des formateurs sera parrainée par le Secrétariat de l'AEWA. Ce processus sera dirigé par le Secrétariat PNUE/AEWA en étroite collaboration avec l'Unité africaine du Secrétariat de Ramsar et d'autres organisations partenaires internationales et personnes ressources concernées par la conservation des oiseaux dans la région de l'Afrique. Les candidats dont la participation au cours de formation auront été confirmée seront directement contactés par le Secrétariat PNUE/AEWA et recevront toutes les informations complémentaires en préparation de l'atelier de formation.

Pour de plus amples informations sur l'atelier de formation des formateurs, veuillez contacter le Secrétariat PNUE/AEWA (evelyn.moloko@unep-aeewa.org et birgit.drerup@unep-aeewa.org)